

CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT COMPLET

Les PRODUCTEURS : Campagne Lunounette –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 03/10/24 et le 27/03/25 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. ATTENTION : Il y aura 4 semaines d'interruption (vacances de Noël et d'hiver) & donc 22 distributions réparties comme suit :

- Les 3, 10, 17, 24 et 31 octobre
- Les 7, 14, 21 et 28 novembre
- Les 5, 12 et 19 décembre
- Les 9, 16, 23 et 30 janvier
- Les 6 et 27 février
- Les 6, 13, 20 et 27 mars.

Le montant de ce contrat est fixé à 264€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 264€ (encaissement en octobre)
☐ trois fois 88€ (encaissement en novembre, janvier et mars)
☐ six fois 44€ encaissés tous les débuts de mois

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir au moins une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 3 reports de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT COMPLET

Les PRODUCTEURS : Campagne Lunounette –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 03/10/24 et le 27/03/25 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. ATTENTION : Il y aura 4 semaines d'interruption (vacances de Noël et d'hiver) & donc 22 distributions réparties comme suit :

- Les 3, 10, 17, 24 et 31 octobre
- Les 7, 14, 21 et 28 novembre
- Les 5, 12 et 19 décembre
- Les 9, 16, 23 et 30 janvier
- Les 6 et 27 février
- Les 6, 13, 20 et 27 mars.

Le montant de ce contrat est fixé à 264€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 264€ (encaissement en octobre)
☐ trois fois 88€ (encaissement en novembre, janvier et mars)
☐ six fois 44€ encaissés tous les débuts de mois

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir au moins une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 3 reports de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur